

Le Département de Formation Initiale de l'ESTES prépare aux métiers du travail social qui relèvent de l'enseignement supérieur et dont le niveau de qualification donne lieu à l'attribution de 180 crédits européens (ECTS).

- ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL (ASS)
- ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ (ES)
- ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ (ETS)

Ecole agréée pour dispenser la formation d'ETS, l'ESTES propose également dans le cadre de la formation continue un certificat de 320 heures préparant à :

- MONITEUR TECHNIQUE D'ATELIER (MTA)

### UN ACCÈS COMMUN

Des épreuves de sélection conditionnent l'entrée à l'Ecole.

Un partenariat entre les centres de formation alsaciens permet aux candidats de passer l'épreuve écrite indifféremment dans l'un ou l'autre centre d'examen à Strasbourg (ESTES, EDIAC) ou à Mulhouse (CFEJE, ISSM).

La réussite à l'écrit permet aux candidats de se présenter aux épreuves orales du ou des diplômes de leur choix préparés par l'ESTES.

### UNE FORMATION INTÉGRATIVE

Le dispositif de formation répond à des exigences pédagogiques déclinées dans le cadre de textes réglementaires :

- un référentiel professionnel qui définit la profession, la fonction et les activités du métier et présente les compétences nécessaires à son exercice,
- un référentiel de certification qui atteste de l'acquisition de compétences pour l'obtention du diplôme,
- un référentiel de formation et de compétences articulé au référentiel professionnel et à la certification.

Chaque formation est organisée sur six semestres (180 ECTS). L'organisation pédagogique en modules et crédits européens (ECTS) permet l'acquisition de compétences génériques et transverses en travail social. La diversité des lieux de formation valorise l'alternance intégrative des apprentissages : à l'ESTES, sur site qualifiant ou dans le cadre de mobilités en Europe ou à l'international.

### UN DISPOSITIF SOUPLE ET ADAPTATIF

L'année académique se compose de deux semestres complémentaires : l'un se déroule de septembre à fin janvier et l'autre se déroule de début février à fin juin. Les interventions pédagogiques sont multiples et diversifiées. Elles préparent aux quatre Domaines de Compétence (DC) qui définissent les métiers du social.

### Les deux premiers (DC1, DC2) préparent au «cœur de métier» :

- Intervention professionnelle en service social (ASS) – Accompagnement social et éducatif spécialisé (ES, ETS)
- Expertise sociale (ASS) – Conception et conduite de projet éducatif spécialisé (ES) et/ou éducatif et technique spécialisé (ETS)

<sup>1</sup> ECTS : European Credits Transfer System

**Gérard SCHAEFER**

Directeur des Etudes en charge du  
Département de Formation Initiale

## SERVICES DE LA FORMATION INITIALE

### Accueil et admission

**Bureau de la scolarité et  
des admissions**

T. +33 (0)3 88 21 20 08

### Secrétariats pédagogiques

**Formation Initiale -**

**Assistant de Service Social (ASS)**

T. +33 (0)3 88 21 20 02

**Formation Initiale -**

**Educateur Spécialisé (ES)**

T. +33 (0)3 88 21 19 91

**Formation Initiale -**

**Educateur Technique Spécialisé (ETS) -**

**Moniteur Technique d'Atelier (MTA)**

T. +33 (0)3 88 21 20 02

**Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

T. +33 (0)3 88 21 20 04

### Les deux complémentaires (DC3, DC4) relèvent de compétences transverses en travail social :

- Communication professionnelle
- Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles

L'acquisition des compétences se fait de façon progressive à travers la validation d'unités d'enseignement capitalisables. Ces unités sont constituées de cours magistraux, de travaux dirigés, d'heures optionnelles contributives, d'heures de stage. Chaque unité d'enseignement est intégrée à un module de formation adossé à un Domaine de Compétence.

Les heures optionnelles contributives sont des temps de formation qui invitent les apprenants à construire leur identité et posture professionnelle en mobilisant la diversité des approches par compétence. Ces unités de formation peuvent se présenter sous la forme d'«options», de «semaine sessions» ou «semaine spéciale». Les options sont majoritairement proposées le mercredi et vendredi après-midi. La semaine sessions a lieu la troisième semaine du mois de janvier et est commune aux centres de formation au travail social en Alsace. La semaine spéciale propose des ateliers d'échange et de réflexion à la journée.

Les Groupes d'Analyse de Pratiques (GAP), essentiels pour s'approprier le mouvement entre la théorie et la pratique, proposent aux étudiants d'élaborer l'expérience de stage à l'aide d'un éclairage conceptuel théorique et réflexif. Ils ont lieu aussi bien au cours du semestre école qu'en période de stage. Ils invitent l'apprenant à s'inscrire dans une démarche formative d'action-recherche.

Les préparations à la certification se répartissent durant l'ensemble de la formation. Elles ont pour finalité d'accompagner, individuellement ou collectivement, les étudiants dans des travaux préparatoires (écrits, dossiers, soutenances orales) pour passer les épreuves de certification de chaque Domaine de Formation.

## ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL (NIVEAU III)

Dans une démarche éthique et déontologique, l'assistant de service social contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Son intervention revêt diverses formes :

- informer sur les droits aux prestations sociales, aux soins médicaux, à la formation, aider dans ces démarches,
- conseiller et orienter en fonction des demandes vers des lieux d'accueil ou des services spécialisés,
- conduire une intervention sociale d'aide à la personne ou d'intérêt collectif.

### OBJECTIFS

Dans ce cadre, l'assistant de service social agit avec les personnes, les familles, les groupes pour une approche globale pour :

- améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel,
- développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société,
- mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés.

### CONDITIONS D'ACCÈS

Un concours d'entrée permet d'accéder à la formation d'assistant de service social.

Ce métier nécessite une bonne culture générale, un intérêt pour les problèmes humains et sociaux, une aptitude aux relations et à la communication, un bon équilibre personnel permettant d'affronter des situations difficiles ou complexes.

### CONTENU

Les contenus de la formation découlent d'un référentiel de formation qui renvoie à quatre Domaines de Compétence (DC), déclinés en quatre Domaines de Formation (DF) distincts et transversaux :

- DF 1.** Intervention professionnelle en Service Social
- DF 2.** Expertise sociale
- DF 3.** Communication professionnelle
- DF 4.** Implication dans les dynamiques partenariales

### VALIDATION

La validation du parcours de formation conduit au Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS).

### DURÉE DE LA FORMATION

La formation préparant au Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social est dispensée sur 3 ans, en alternance en 1860 heures de cours et 1680 heures de stage.

Elle peut s'effectuer en voie directe ou par la voie de l'apprentissage. Cette formation est accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience (cf. fiche VAE).

Secrétariat :

**Anne-Marie ROOS**

T. +33 (0)3 88 21 20 02

Courriel : [init@estes.fr](mailto:init@estes.fr)

PROGRAMME  
DISPONIBLE SUR  
[www.estes.fr](http://www.estes.fr)  
OU SUR DEMANDE

# ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL (NIVEAU III)

## CONTENU INDICATIF DE LA FORMATION

DC	N°M	Modules de la première année (S1/S2)	ECTS
DC 1	1.1	Approche introductive à l'accompagnement éducatif et social	10
DC 2	2.1	Approches conceptuelles et contextuelles du projet socio-éducatif	4
DC 2	2.2	Mise en œuvre de la démarche projet : le pré-diagnostic d'une question sociale à l'échelle d'un territoire	4
DC 3	3.1	Organisation et communication	5
DC 4	4.1	Fondements et cadre des politiques sociales	7
			<b>30</b>

DC 1	1.2	Introduction à l'intervention sociale et aux problématiques de santé	6
DC 1	1.3	Intervention professionnelle en service social et protection de l'enfance	6
DC 2	2.1P	Les modèles d'intervention collective et communautaire en travail social	6
DC 3	3.1P	Communication professionnelle en travail social	4
DC 4	4.1P	Fondements et cadre des politiques sociales (MP)	8
			<b>30</b>

DC	N°M	Modules de la deuxième année (S3/S4)	ECTS
DC 1	1.2P	Approfondissement de l'accompagnement éducatif et social : l'intervention professionnelle I (MP)	6
DC 1	1.4	Approfondissement de l'accompagnement éducatif et social : l'intervention professionnelle I	10
DC 2	2.2P	Intervention et posture professionnelles en travail social	10
DC 3	3.2	Ecrire pour penser, écrire pour agir	4
			<b>30</b>

DC 1	1.5	Approfondissement de l'accompagnement éducatif et social : l'intervention professionnelle IIA	4
DC 1	1.6	Approfondissement de l'accompagnement éducatif et social : l'intervention professionnelle IIB	8
DC 2	2.4	Mise en œuvre de la démarche de projet social de développement et diagnostic d'une question sociale à l'échelle d'un territoire	10
DC 4	4.2	Partenariat et dynamiques institutionnelles I	6
DC 4	4.2'	Partenariat et dynamiques institutionnelles II	2
			<b>30</b>

DC	N°M	Modules de la troisième année (S5/S6)	ECTS
DC 1	1.4P	Conduite de l'intervention sociale : maîtrise et évaluation	7
DC 1	1.5P	Conduite de l'intervention sociale : expertise et transfert de connaissance	7
DC 2	2.3P	Diagnostic social I	6
DC 2	2.4P	Diagnostic social II	6
DC 3	3.3	La communication par écrit	4
			<b>30</b>
DC 1	1.8	Positionnement professionnel au regard de la pratique II	8
DC 2	2.6	Les démarches évaluatives dans le cadre de projets sociaux et sociaux éducatifs	8
DC 3	3.5	Equipe, partage de l'information	7
DC 4	4.3	Contribution aux positionnements professionnels	7
			<b>30</b>

Secrétariat :  
**Anne-Marie ROOS**

T. +33 (0)3 88 21 20 02  
Courriel : [init@estes.fr](mailto:init@estes.fr)

## ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ (NIVEAU III)

Secrétariat :

**Fabienne TRENTIN CAMPBELL**

T. +33 (0)3 88 21 19 91

Courriel : [init.es@estes.fr](mailto:init.es@estes.fr)

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences physiques, psychiques, des troubles du comportement ou qui ont des difficultés d'insertion.

Par le soutien qu'il apporte et par les projets qu'il élabore, il aide les personnes en difficulté à restaurer ou à préserver leur autonomie. Il favorise également des actions de prévention. Il intervient aussi bien dans le champ social que dans celui de la santé ou de la protection judiciaire de la jeunesse.

Ce métier nécessite une bonne culture générale, un intérêt pour les problèmes humains et sociaux, une aptitude aux relations et à la communication, un bon équilibre personnel permettant d'affronter des situations difficiles ou complexes.

### OBJECTIFS

L'éducateur spécialisé, dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion, aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'action collective en direction des groupes et des territoires.

Son intervention, dans le cadre d'équipes pluri-professionnelles, s'effectue conformément au projet institutionnel répondant à une commande sociale éducative exprimée par différents donneurs d'ordre et financeurs, en fonction des champs de compétences qui sont les leurs dans un contexte institutionnel ou un territoire.

### CONDITIONS D'ACCÈS

Un concours d'entrée permet d'accéder à la formation d'Éducateur Spécialisé.

### CONTENU

Les contenus de la formation découlent d'un référentiel de formation qui renvoie à quatre Domaines de Compétence (DC), déclinés en quatre Domaines de Formation (DF) distincts et transversaux :

- DF 1.** Accompagnement social et éducatif spécialisé
- DF 2.** La conception et la conduite de projets sociaux et éducatifs
- DF 3.** Communication professionnelle
- DF 4.** Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales

### VALIDATION

La validation du parcours de formation, le passage de 6 épreuves et la validation de 3 écrits professionnels réalisés au cours des stages conduisent au Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé (DEES).

### DURÉE DE LA FORMATION

La formation est dispensée sur 3 ans en alternance entre le centre de formation et des sites qualifiants : 1450 heures de cours et 2100 heures de stage.

Elle peut s'effectuer en voie directe, en situation d'emploi ou par la voie de l'apprentissage. Cette formation est accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience (cf. fiche VAE).

PROGRAMME  
DISPONIBLE SUR  
[www.estes.fr](http://www.estes.fr)  
OU SUR DEMANDE

# ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ (NIVEAU III)

## CONTENU INDICATIF DE LA FORMATION

DC	N°M	Modules de la première année (S1/S2)	ECTS
DC 1	1.1	Approche introductive à l'accompagnement éducatif et social	10
DC 2	2.1	Approches conceptuelles et contextuelles du projet socio-éducatif	5
DC 2	2.2	Mise en œuvre de la démarche projet : le pré-diagnostic d'une question sociale à l'échelle d'un territoire	5
DC 3	3.1	Organisation et communication	5
DC 4	4.1	Fondements et cadre des politiques sociales	5
			<b>30</b>
DC 1	1.1P	Découverte du secteur professionnel et du métier	10
DC 2	2.1P	Les modèles d'intervention collective et communautaire en travail social	10
DC 4	4.1P	Fondements et cadre des politiques sociales (MP)	10
			<b>30</b>

DC	N°M	Modules de la deuxième année (S3/S4)	ECTS
DC 1	1.4	Approfondissement de l'accompagnement éducatif et social : l'intervention professionnelle I	10
DC 2	2.2P	Intervention et posture professionnelles en travail social	10
DC 3	3.2	Ecrire pour penser, écrire pour agir	10
			<b>30</b>
DC 1	1.3P	Accompagnement social et éducatif spécialisé	9
DC 2	2.3	Le projet personnalisé: approche individuelle de l'intervention éducative	9
DC 2	2.4	Mise en œuvre de la démarche de projet social de développement / diagnostic d'une question sociale à l'échelle d'un territoire	7
DC 4	4.2	Partenariat et dynamiques institutionnelles I	3
DC 4	4.2'	Partenariat et dynamiques institutionnelles II	2
			<b>30</b>

DC	N°M	Modules de la troisième année (S5/S6)	ECTS
DC 1	1.7	Positionnement professionnel au regard de la pratique I	5
DC 1	1.4P	Conduite de l'intervention sociale : maîtrise et évaluation	5
DC 1	1.5P	Conduite de l'intervention sociale : expertise et transfert de connaissance	5
DC 2	2.3P	Diagnostic social I	5
DC 2	2.4P	Diagnostic social II	5
DC 3	3.3	La communication par écrit	5
			<b>30</b>
DC 1	1.8	Positionnement professionnel au regard de la pratique II	8
DC 2	2.5	Le projet socio-éducatif dans les différents champs de l'action sociale	3
DC 2	2.6	Les démarches évaluatives dans le cadre de projets sociaux et sociaux éducatifs	5
DC 3	3.5	Equipe, partage de l'information	7
DC 4	4.3	Contribution aux positionnements professionnels	7
			<b>30</b>

180

Secrétariat :  
**Fabienne TRENTIN CAMPBELL**

T. +33 (0)3 88 21 19 91  
Courriel : [init.es@estes.fr](mailto:init.es@estes.fr)

PROGRAMME  
DISPONIBLE SUR  
[www.estes.fr](http://www.estes.fr)  
OU SUR DEMANDE

## EDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ (NIVEAU III)

L'Éducateur Technique Spécialisé (ETS) est un travailleur social qui contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes handicapées ou en difficulté, par l'encadrement d'activités techniques et par des relations avec les entreprises de son environnement au cours d'un accompagnement professionnel, éducatif et social.

### OBJECTIFS

L'ETS travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle en lien avec d'autres acteurs sociaux, médicaux, économiques et du domaine de la formation. Il intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes et d'adultes vieillissants présentant un handicap ou une inadaptation (dépendance, souffrance physique ou psychique, difficulté sociale et/ou familiale) en promouvant des actions économiques, de formation et d'insertion. Outre l'accompagnement éducatif et l'insertion par l'apprentissage préprofessionnel ou professionnel des publics avec lesquels il travaille, l'ETS oriente son activité vers la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets qui imposent une progression des apprentissages en rapport avec les exigences d'une production et l'acquisition des rythmes de vie liés aux situations de travail.

### CONDITIONS D'ACCÈS

Selon l'arrêté du 18 mai 2009, modifiant le décret n°2005-1376 du 3 novembre 2005, la formation préparant au Diplôme d'Etat d'Éducateur Technique Spécialisé (DEETS) est ouverte aux candidats titulaires :

- soit d'un diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV,
- soit d'un diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau V, pouvoir attester de trois ans d'expérience professionnelle et être en situation d'emploi de moniteur d'atelier ou d'éducateur technique spécialisé.

### CONTENU

Les contenus de la formation découlent d'un référentiel de formation qui renvoie à quatre Domaines de Compétence (DC), déclinés en quatre Domaines de Formation (DF) distincts et transversaux :

- DF1** : Accompagnement social et éducatif spécialisé
- DF2** : Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé
- DF3** : Communication professionnelle (DF3)
- DF4** : Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales

### VALIDATION

La validation du parcours de formation conduit au Diplôme d'Etat d'Éducateur Technique Spécialisé (DEETS).

### DURÉE DE LA FORMATION

Les textes réglementaires, selon l'arrêté du 18 mai 2009, exigent une formation théorique de 1200 heures et une formation pratique sous forme de stages sur des «sites qualifiants» d'une durée totale de 1960 heures.

Secrétariat :

**Anne-Marie ROOS**

T. +33 (0)3 88 21 20 02

Courriel : [init@estes.fr](mailto:init@estes.fr)

PROGRAMME  
DISPONIBLE SUR  
[www.estes.fr](http://www.estes.fr)  
OU SUR DEMANDE

## EDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ (NIVEAU III)

### CONTENU INDICATIF DE LA FORMATION

DC	N°M	UE	Modules de la première année de formation (S1/S2)	ECTS
DC 1	1.1	D	Approche introductive à l'accompagnement éducatif et social	10
DC 2	2.1T	A	Organisation de l'environnement de travail I	10
DC 3	3.1	C	Organisation et communication	5
DC 4	4.1	D	Fondements et cadre des politiques sociales (MT)	5
				<b>30</b>
DC 1	1.1P	B	Intervention professionnelle en travail social	10
DC 2	2.2T	A	Organisation de l'environnement de travail II	10
DC 3	3.1P	B	Communication professionnelle en travail social	5
DC 4	4.1P	B	Fondements et cadre des politiques sociales (MP)	5
				<b>30</b>

En première année, les Educateurs techniques spécialisés disposent d'un parcours spécifique qui intègre des temps de travail en commun avec les Moniteurs Techniques d'Atelier (MTA). Les modules sont adossés au dispositif de formation des formations initiales. En première année, les ETS réalisent 320 heures de formation théorique et 910 heures de stage.

En deuxième et troisième année, les éducateurs techniques spécialisés partagent des enseignements communs (DC1, DC3 et DC4) avec les éducateurs spécialisés et les assistants de service social. Le domaine de compétence (DC2) est défini sur un dispositif spécifique et consiste en un approfondissement de la conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé initié en première année.

L'ensemble du parcours de formation totalise 180 ECTS.

Secrétariat :

**Anne-Marie ROOS**

T. +33 (0)3 88 21 20 02

Courriel : [init@estes.fr](mailto:init@estes.fr)